

Présentation de la formation

THÈME	Pratique de l'ingénierie patrimoniale des chefs d'entreprises
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Webinaire
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 2 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • 17 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30) • 18 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30) • 19 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30) • 24 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30)
TARIF	930 € HT soit 1116 € TTC (TVA 20%) 880 € HT soit 1056€ TTC (TVA 20%) pour les abonnés FACBOX
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane PILLEYRE • Jacques DUHEM • Gilles BOSIGER
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <p>Thème 1 : Les rémunérations anormales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les critères permettant de qualifier une rémunération d'anormale sur le plan fiscal et juridique. • Comprendre les conséquences fiscales et les risques de redressement associés aux rémunérations excessives ou injustifiées. <p>Thème 2 : Les mouvements de trésorerie entre sociétés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la réglementation encadrant les prêts entre entreprises et les conventions de trésorerie et identifier les principaux risques fiscaux et contentieux liés aux mouvements de trésorerie intra-groupes. • Analyser les principaux contentieux fiscaux et éviter les erreurs courantes et optimiser la gestion des flux financiers <p>Thème 3 : Evaluation d'entreprise et risques juridiques et fiscaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les principes d'évaluation et comprendre les différentes méthodes d'évaluation économique • Connaître les règles fiscales en matière d'évaluation

V2025-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les risques de remise en cause de la valorisation par l'administration fiscale et sécuriser les opérations d'évaluation • Appliquer concrètement les concepts et méthodes étudiés à travers des études de cas <p>Thème 4 : Gestion patrimoniale des titres de participation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les titres de participation des titres de placement et comprendre les enjeux fiscaux et patrimoniaux liés à la détention et à la transmission des titres de participation. • Optimiser la gestion des titres en fonction des objectifs du dirigeant et des évolutions réglementaires. • Gérer les implications fiscales de l'IFI et maîtriser les aspects fiscaux de la vente des titres de participation
<p>ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE</p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
<p>PROGRAMME DE LA FORMATION</p>	<p>THEME 1 : Les rémunérations anormales (3h30)</p> <p><u>I. Introduction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte • La gestion comptable de la rémunération • Les éléments constitutifs de la rémunération • Focus sur les managements fees <p><u>II. La rémunération anormalement haute ou rémunération excessive</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse fiscale des dispositions du 1° du 1 de l'article 39 du CGI • Conséquences pour la société • Conséquences pour le dirigeant bénéficiaire de la rémunération excessive • Analyse des commentaires doctrinaux • Panorama du contentieux fiscal des dernières années <p><u>III. Les avantages occultes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Panorama des situations • Analyse fiscale • Conséquences pour la société • Conséquences pour le dirigeant bénéficiaire d'avantages occultes • Analyse des commentaires doctrinaux • Panorama du contentieux fiscal des dernières années <p><u>IV. La rémunération anormalement basse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'absence de rémunération • La rémunération faible • Conséquences pour le dirigeant <p>THEME 2 : Les mouvements de trésorerie entre sociétés (3h30)</p> <p><u>I. Introduction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte • Approche juridique, comptable et fiscale des CCA débiteurs • Approche juridique, comptable et fiscale des CCA créditeurs <p><u>II. La réglementation des prêts entre entreprises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le monopole des banques ou l'article L511-5 du CoMoFi • Le micro-crédit entre entreprises commerciales ou l'article L511-6 3°bis du CoMoFi • Le prêt entre entreprises liées ou l'article L511-7 du CoMoFi

V2025-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

III. La convention de trésorerie

- Une condition nécessaire mais pas suffisante
- La forme de la convention de trésorerie
- Le contenu de la convention de trésorerie

IV. Panorama du contentieux fiscal des mouvements de trésorerie entre entreprises

- L'acte anormal de gestion
- La distribution occulte
- La distribution irrégulière

THEME 3 : Evaluation d'entreprise et risques juridiques et fiscaux (3h30)

1. Evaluation des biens et droits

A. Évaluations économiques

- Les fondamentaux de l'évaluation économique
 - Rappel des familles de méthode
 - Critères à prendre en compte dans l'évaluation
 - Evaluation en pleine propriété
- Evaluation des droits démembrés
 - Principes et enjeux
 - Jurisprudences
 - Points de débats encore ouverts
- Décotes
 - Notion et principes des décotes
 - Les critères influençant les décotes (localisation, liquidité, marché)
 - Application des décotes : immobilier, entreprises, droits sociaux

B. Évaluations fiscales

- Les dispositions légales (666, 669 CGI, L 17 LPF, Guide d'évaluation de l'administration fiscale...)
- Focus sur l'évaluation des droits démembrés en matière de DMTG
- Autres applications

C. Les relations avec l'administration fiscale

1. Le contrôle sur valeur

- Les droits et prérogatives de l'administration
- Outils utilisés par l'administration

2. Le rescrit valeur

- Définition et objectifs
- Le rôle du rescrit dans la sécurisation des opérations
- Procédures et méthodologie
- Cas d'application

D. Applications

THEME 4 : Gestion patrimoniale des titres de participation (3h30)

I Définitions

- Titres de participation vs titres de placements
- Analyses juridiques comptables et fiscales
- Retraitements et requalifications

II Fiscalité des résultats

- Opérations intra-groupes
- Régime mère fille
- Dépréciation des titres

III Vente des titres de participation

V2025-01

FAC & Associés

	<p><u>IV Donation de titres de participation et dispositif Dutreil</u></p> <p><u>V IFI et titres de participation</u></p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<p>En Webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un logiciel de webinaire (ZOOM, Webex ou GoToWebinar) pour projeter le support pédagogique. Le logiciel permet aux stagiaires d'intervenir par Chat directement ou de lever la main pour poser leurs questions avec leur micro. Le logiciel permet également au formateur de partager son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). • Le support pédagogique sera mis à disposition des stagiaires via leur accès utilisateur ou leur sera envoyé par mail. • Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En Webinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant • Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<p>Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation</p>
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiellees sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : contact@fac-associes.com</p>

V2025-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Pratique de l'ingénierie patrimoniale des chefs d'entreprises
Date(s) et horaires	le 17 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30) le 18 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30) le 19 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30) le 24 novembre 2025 (de 14H00 à 17H30)

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	930 € HT soit 1116 € TTC (TVA 20%) 880 € HT soit 1056€ TTC (TVA 20%) pour les abonnés FACBOX
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib
18715	00200	08002701171	77
Domiciliation			BIC
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne ET DU LIMOUSIN			CEPAFRPP871
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1871	5002	0008 0027 0117 177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

V2025-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*

V2025-01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 46 rue de Sarliève 63800 COURNON D'Auvergne
RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600020 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.